

Image not found or type unknown



## Liquidation judiciaire et huissiers.

Par **macmo5**, le **22/10/2014** à **15:37**

Bonjour,

En liquidation judiciaire en 2007 et jugement pour insuffisance d'actif le 3/06/2008. Aujourd'hui je reçois un courrier d'un huissier me réclamant un solde de crédit de l'année 2000. Que dois-je faire, car il me dit que la dette n'a pas prescrite et il me menace de saisir mon compte si je ne règle pas ce solde. Merci pour vos réponses.